



Syndicat des Polices Municipales Genevoises

Section de la Fédération Suisse des Fonctionnaires de Police
Membre de l'Union Syndicale des Polices Romandes
Membre du Groupement des Associations de Police, Genève

Daniel SORMANNI, candidat Mouvement Citoyen Genevois au Conseil Administratif de la Ville de Genève

1. Etes-vous pour une police municipale dont la formation aboutit à l'obtention du brevet fédéral de policier ?

Il est aujourd'hui nécessaire, vu les missions, que la formation soit plus poussée, il faut donc aboutir au brevet fédéral de police ; OUI.

2. Suite aux recommandations du rapport de la Cour des comptes, êtes-vous pour une police municipale : intégrée, ou unique (incorporation à la police de proximité cantonale) ou une police municipale sous l'autorité d'une entité infra-cantonale?

Je suis pour une police municipal sous l'autorité d'une entité infra-cantonale. Une meilleure définition des tâches et une meilleure coordination est nécessaire avec la police cantonale.

3. Quelle est votre vision de la coopération entre la police municipale de la Ville de Genève et les polices municipales des communes limitrophes ?

Toutes les communes doivent avoir une police municipale ; elles doivent collaborer, se coordonner et s'épauler lorsque cela est nécessaire. Chaque commune doit pouvoir faire appel à la collaboration des autres communes en cas de nécessité.

4. Êtes-vous pour équiper les polices municipales de feux avertisseurs (feux bleus) afin de pouvoir intervenir plus rapidement sur des objectifs précis. Ex. : collègues en difficulté.

Absolument nécessaire afin de sécuriser les interventions et de les rendre plus efficaces.

5. Les conditions de travail des agents de police municipale sont différentes du reste du personnel de la Ville de Genève. Pourtant, seuls les employés du Service Incendie et Secours (SIS) bénéficient d'un statut particulier. Êtes-vous, donc, pour attribuer aux agents de la police municipale un règlement, ou annexe, avec un statut différent que celui du reste des employés de la Ville ?

Je suis absolument en faveur d'un statut particulier, à l'instar du SIS, vu les missions des agents de la police municipale.